

Communiqué de presse

Serris, le 24/02/2023

## ÉCONOMIE LOCALE : QUAND LE COMMERCE FAIT REVIVRE LES PETITS VILLAGES

Comment maintenir et redonner de l'attractivité et de la qualité de vie à nos territoires ruraux ? Tout simplement, en encourageant et en facilitant la reprise d'une activité commerciale au cœur des petits villages, pour apporter un nouveau souffle et un service de proximité aux habitants.

C'est l'une des nombreuses actions d'appui aux entreprises et aux territoires de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne, grâce au travail d'équipe de ses Conseillers sur le terrain, et de concert avec les acteurs économiques et politiques locaux.



*« C'est là la mission essentielle de notre Chambre territoriale : agir en hyper-proximité et en coopération partout où notre aide et notre expertise sont requises, tant auprès des entrepreneurs que des élus des collectivités locales. Notre objectif : avoir une action impactante au service de la prospérité et du développement durable de nos entreprises et de nos territoires, tout en mettant en avant des valeurs de solidarité, d'efficacité et d'anticipation. »*

**Jean-Charles HERRENSCHMIDT, Président de la CCI Seine-et-Marne**

Illustrations de l'engagement de la CCI Seine-et-Marne à travers les opérations réussies de reprise de 2 fonds de commerces, conduites en ce début d'année 2023, dans les villages seine-et-marnais de Ville-Saint-Jacques et de Villemer :

- **Ville-Saint-Jacques : le bar-tabac sauvegarde l'activité locale**

Ce petit village de 900 âmes, sur la route Départementale 403, ne compte que très peu de commerces. Le départ du gérant du bar-tabac local laissait donc présager une fermeture, sans espoir de reprise de l'activité. C'était sans compter sur la volonté conjointe de la Municipalité et de la CCI Seine-et-Marne de ne pas baisser les bras et de trouver un repreneur. Chose faite, en la personne de Yannick BELLIGEON.

Après avoir fait une grande partie de sa carrière professionnelle dans le secteur de la santé, Yannick BELLIGEON, fils de restaurateurs, a repris la tradition familiale du commerce indépendant... avec en tête plusieurs projets pour moderniser le bar-tabac dont il est maintenant l'heureux gérant ! « Nous transformons l'établissement petit à petit, raconte-t-il. On a d'abord rajouté un jeu de fléchettes, puis un grand écran. Nous envisageons de nous lancer prochainement dans le snacking et de commencer à améliorer notre terrasse, en prévision des beaux jours ». L'installation d'un distributeur de billets et d'une cave à vins, ainsi que l'aménagement d'une cour intérieure pourraient venir compléter l'équipement du commerce.

Les services proposés actuellement par l'établissement sont ceux d'un bar-tabac classique : la vente de tabac, le PMU, la Française des Jeux, le dépôt de presse locale. Pour en faire un lieu de convivialité dans le village, le nouveau gérant a commencé à y organiser des soirées à thèmes, comme la dernière Saint-Vincent et la prochaine Fête de la Musique, le 26 juin. Il envisage aussi de se lancer dans la fabrication-vente de charcuterie maison.



### **Une reprise d'activité qui « colle à la population et à l'écosystème local »**

Aujourd'hui, le village revit grâce à la reprise de son bar-tabac. Chacun s'accorde à reconnaître que c'est grâce à l'aide et à l'action experte de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne. **« Il faut que le projet colle à la population. Le repreneur doit faire durer l'ensemble de l'existant et ne pas faire que du jeu ou du tabac. Il faut aussi tenir compte de l'écosystème local »**, explique Antoine CARDUCCI, Conseiller Entreprise de la CCI Seine-et-Marne.

Si cette reprise de commerce a abouti, c'est également grâce à l'implication des élus locaux qui ont, notamment, contribué au travail important mené sur le profil du futur repreneur : **« il fallait que cela colle aussi avec la proximité de la boulangerie et du marché du samedi matin, cet emplacement étant le cœur de vie du village »**, précise Philippe PÉRADON, premier adjoint au Maire. Dans ce projet, le soutien de la Mairie a été administratif et financier, et a permis de conserver le loyer très modéré du fonds de commerce : **« ne pas pouvoir trouver de repreneur pour notre bar-tabac aurait été prendre le risque de voir la boulangerie et le marché du village perdre une partie de leur activité. »**

**Pour découvrir la réalisation de ce projet, rendez-vous à Ville-Saint-Jacques, le dimanche 5 mars 2023 à midi, pour l'inauguration du nouveau bar-tabac, en présence des acteurs qui ont contribué à sa reprise.**

### **• Villemer : le Nulle Bar Ailleurs redonne le sourire au village**

À un peu plus de 7,5 km au sud de Ville-Saint-Jacques : Villemer. Ici aussi, le village cherchait une solution pour la pérennité de son bar-tabac-épicerie, menacée après le départ en retraite de son ancienne gérante. Sophie et Roland COTON ont relevé le pari. Un couple de repreneurs trouvé grâce au travail collectif et solidaire de la CCI Seine-et-Marne et de la plateforme Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne, laquelle s'est portée garante d'un prêt d'honneur à taux zéro.



**« Une réussite au bénéfice du territoire »**

Après avoir travaillé 20 ans comme pâtissière au Carrefour de Carré Sénart, Sophie COTON, accompagnée de son mari, est désormais à la tête du Nulle Bar Ailleurs. L'établissement délivre plusieurs services : tabac, presse, Française des Jeux, bar, épicerie, gaz, livraison à domicile et dépôt de pain. De nouveaux services sont en projet, comme une borne pour le PMU, un distributeur de billets ou encore un relai colis.

Pour soutenir financièrement la reprise de ce fonds de commerce, la CCI Seine-et-Marne a permis aux nouveaux gérants d'obtenir une subvention dédiée du Pacte Rural proposé par la Région Île-de-France. Elle a aussi orienté les repreneurs vers une formation faite par les Douanes, pour la commercialisation du tabac et des jeux.

**« Ce type de réussite est surtout au bénéfice du territoire »**, estime Antoine CARDUCCI, Conseiller Entreprises à la CCI Seine-et-Marne. **« De notre côté, nous avons choisi de ne rien modifier en termes de charges, que ce soit au niveau du bail ou du loyer »**, précise le Maire de Villemer, Franck BEAUFRETON.

---

Contact presse : Évelyne Dulac | T. 01 74 60 51 05 | [evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr](mailto:evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr)

**À propos de la CCI Seine-et-Marne**

Sous l'impulsion de 50 chefs d'entreprise élus, et l'animation du Directeur général, les 230 Collaborateurs de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Seine-et-Marne sont mobilisés sur l'ensemble du département pour soutenir, fédérer et accompagner au quotidien plus de 76 000 entreprises. Pour répondre à la vitalité des entreprises et du territoire, la CCI Seine-et-Marne développe 4 grands domaines de compétences : l'appui aux entreprises et aux territoires, la formation en alternance ([CFA UTEC](#)), la représentation des entreprises auprès des Pouvoirs Publics ; l'accompagnement collectif des jeunes entreprises au moyen d'équipements dédiés ([Maison de l'Entreprise Innovante de la Cité Descartes](#))

En savoir plus sur nos services : [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr)

Suivre notre actualité sur nos réseaux sociaux : Twitter | Facebook | LinkedIn

1 avenue Johannes Gutenberg | Serris | CS 70045  
77776 Marne-La-Vallée Cedex 4 | T. 01 74 60 51 00